

243809 Fiche de sécurité

selon (CE) n° 1907/2006 (REACH)

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit: Tamiya PS
spray spécial couleur résine-acrylique
Aérosol 100ml

PS-1 White
PS-2 Red
PS-3 Light Blue
PS-5 Black
PS-6 Yellow
PS-7 Orange
PS-8 Light Green
PS-10 Purple
PS-11 Pink

Application recommandée: Applications techniques

Nom de la société: Dickie-Tamiya Modellbau GmbH & Co KG
Werkstr. 1
D-90765 Fürth
Tél: +49 (0) 911 976 503
Fax: +49 (0) 911 976 285
E-mail: z.cokesa@simba-dickie.com

Numéro d'urgence et d'information
Centre antipoison Paris:
Tél: 0140054848
Service orfila (France) +33(0) 145425959
Responsable Conrad France Olivier Thomas
Tél: 0320613796

2. Composition et information sur les composants

Caractérisation chimique:

Description: préparation de chlorure de polyvinyle/ polyvinylacétate (PVC/PVAc)
en solvant et pigments

Composants dangereux				
N° CAS	N° CE	Désignation	Poids %	Classement
108-10-1	203-550-1	4-Méthylpentan-2-one	18-20	F R11; Xn R20; Xi R36/37; R66
110-19-0	203-745-1	Acétate d'Isobutyle	7-12	F R11;R66
111-76-2	203-905-0	Butylglycol	< 5	Xn R20/21/22; Xi R36/38
123-86-4	204-658-1	Acétate de n-Butyle	10-15	R10; R66; R67
78-83-1	201-148-0	Isobutanol	< 6	R10; Xi R37/38-41; R67
123-42-2	204-626-7	Diacétone alcool	<5	Xi R36
67-64-1	200-662-2	Acétone	20-25	F R11; Xi R36, R66, R67

3. Identification des dangers

Classement

F; R11
Xi; R36/37

Phrases-R

R11 Facilement inflammable
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires

Indications particulières pour l'homme et l'environnement

En cas d'utilisation extensive la formation de mélanges vapeur-air combustibles/ inflammables est possible

4. Premiers secours

Informations générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'apparition de troubles de la santé consulter un médecin.

Inhalation:

Amener la personne concernée à l'air frais et l'installer au calme. Assurer l'arrivée d'air frais, en cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Se laver avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux:

Rincer soigneusement les yeux avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. En cas de d'ingestion demander conseil à un médecin immédiatement et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

***Indications pour le médecin/
Symptômes possibles*** Les symptômes suivantes peuvent apparaître:
Perte de conscience, narcose, maux de tête, étourdissement, vertige.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens appropriés: Poudre extinctrice, Dioxyde de carbone, Sable

Dangers particuliers résultant de la substance ou de sa préparation même, de ses produits de combustion, ou des gaz se formant: Les gaz d'incendie de matériels organiques doivent en principe être classés comme toxines respiratoires. Monoxyde de carbone (CO) et Dioxyde de carbone (CO₂). La formation de mélanges vapeur-air explosives est possible.

Matériel de protection particulier lors de la lutte contre l'incendie Porter des masques de protection respiratoire non dépendants de la ventilation. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Autres informations: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au sol. Récupérer l'eau d'incendie contaminée séparément, ne pas la jeter à l'égout.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Assurer une ventilation suffisante. Utiliser des vêtements de protection individuel. Tenir loin des sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas jeter à l'égout ou dans les eaux.

Méthodes de nettoyage: Absorber avec des matériels liant les liquides appropriés.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions pour une manipulation sans danger:

Assurer une bonne ventilation des locaux, le cas échéant une aspiration au lieu de travail.

Indications concernant la protection d'incendie et d'explosion:

Tenir loin des sources d'ignition, ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter un chargement électrostatique.

Stockage:

Autres informations concernant les conditions de stockage:

Protéger de l'ensoleillement direct. Conserver les récipients à un endroit frais et bien aéré. Protéger de l'échauffement et de la surchauffe.

Catégorie de stockage VCI :

3 (Substances liquides inflammables)
(VCI=union de l'industrie chimique allemande)

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Indications supplémentaires concernant la conception des installations techniques: aération suffisante

Composants avec des valeurs limites d'exposition professionnelle à contrôler:						
N° CAS	Désignation	Forme	[mg/m3]	[ml/m3]	Dépassement	Remarque
111-76-2	Butylglycol	8 heures	98	20	4 (II)	DFG, H, Y
108-10-1	4-Méthylpentan-2-one	8 heures	83	20	2 (I)	DFG, H, Y
78-83-1	2-Méthylpropan-1-ol	8 heures	310	100	1 (I)	DFG, Y
67-64-1	Acétone	8 heures	1200	500	2 (I)	DFG

Valeurs limites indicatives du lieu de travail (91/322/CEE, 2000/39/CE ou 2006/15/CE)					
N°CAS	Désignation	Forme	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
111-76-2	Butylglycol	8 heures à court terme	98 246	20 50	peau
108-10-1	4-Méthylpentan-2-one	8 heures à court terme	83 208	20 50	

Protection respiratoire:	En cas d'aération insuffisante, protection respiratoire. A court terme appareil à cartouche filtrante, filtre A/P2
Protection des mains:	Données concernant le matériel des gants: [type, épaisseur, temps de percée/ durée de porter, force de mouillage]: Caoutchouc de Butyle; 0,7mm; 480 min.; 60 min.; par exemple Butoject 898 de l'entreprise KCL; e-mail: vertrieb@kcl.de Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et à la norme EN374 résultant de celle-ci. Le choix du gant approprié ne dépend pas seulement du matériel, mais également d'autres caractéristiques de qualité et varie de fabricant en fabricant. Le temps de pénétration exact doit être appris auprès du fabricant des gants de protection et doit être respecté.
Protection des yeux:	Lunettes de protection
Protection du corps:	Vêtements de travail de protection
Précautions générales:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/ vapeurs/ aérosols.
Précautions d'hygiène:	Ne pas fumer, manger ou boire pendant le travail. Enlever immédiatement les vêtements de protection trompés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	liquide
Couleur:	selon le choix de la couleur
Odeur:	odeur de solvant

Informations importantes concernant la protection de la santé, de l'environnement et concernant la sécurité

	Valeur	Température	avec	Méthode	Remarque
Point d'ébullition	56,2-171,2°C				
Point d'éclair	-17°C				
Auto-inflammabilité	aucune				
Limite d'explosion					
inférieure	1,1 Vol-%				
supérieure	15 Vol-%				
Pression de vapeur	185 mmHg				Acétone
Densité	0,9 g/cm ³				
Hydrosolubilité					insoluble

Risque d'explosion

Le produit ne comporte pas de risque d'explosion, la formation de mélanges vapeur/air explosives est cependant possible.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Tenir loin de la chaleur. Les récipients vides non nettoyés peuvent contenir des gaz de produit qui forment des mélanges explosives au contact de l'air.

Substances à éviter:

Réactions avec des oxydants forts. Acide nitrique.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et Pyrolysats toxiques en Dioxyde de carbone.

Décomposition thermique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux dispositions.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Pas de données disponibles concernant le produit.

Expériences pratiques

Un contact répété et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations de la peau. L'inhalation provoque des effets narcotiques/ étourdissement

Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions habituelles pour les produits chimiques. Le marquage a été fait selon la méthode de calcul de la directive 1999/45/CE

12. Informations écologiques

Informations générales:

Le produit ne doit pas être rejeté non contrôlé à l'environnement. Ne pas jeter dans les eaux, à l'égout.

13. Considérations relatives à l'élimination

Clés du catalogue européen des déchets	Nom du déchet
15 01 04	Emballages métalliques
16 05 04*	Gaz en récipients à pression (y compris halons) contenant des substances dangereuses

Les déchets marqués avec une étoile (*) sont considérés comme dangereux dans l'esprit de la directive 91/689/CEE concernant les déchets dangereux

Recommandation pour le produit:

Élimination en respectant les réglementations des autorités officielles, locales.

Recommandation pour l'emballage:

Élimination selon les réglementations des autorités officielles.

14. Transport

Transport terrestre ADR/RID (GGVSE)**Classification**

Catégorie ADR/RID-GGVS/E:

2

Numéro UN:

1950 aérosol

Code de classification:

5F

Désignation du bien:

aérosols, inflammable

Emballage	
Groupe d'emballage:	-
Étiquette de danger:	2.1
Quantité restreinte:	LQ2, transport en quantité restreinte selon chapitre 3.4 ADR
Transport maritime IMDG (GGVmer)	
Classification	
Code IMDG:	2
Numéro EMS:	F-D, S-U
Numéro UN:	1950 aérosol,
Désignation du bien:	aérosols, inflammable
Emballage	
Groupe d'emballage:	-
Quantité restreinte:	SV277 transport en quantité restreinte selon 3.4 IMDG Code
Transport aérien ICAO/IATA-DGR:	
Classification	
Catégorie	2.1
Numéro UN	1950 aérosol
Désignation du bien:	aérosols, inflammable
Emballage	
Groupe d'emballage:	-

15. Informations réglementaires

Indications concernant le marquage	Le produit est marqué et classé selon les directives 1999/45/CE et 67/548/CEE.
Marquage	
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Composante déterminant le danger pour l'étiquetage:	4-Méthylpentane-2-ol, Butylglycol
Phrases-R:	R11 Facilement inflammable R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Phrases-S:

S23 Ne pas respirer les aérosols.
 S24 Éviter le contact avec les yeux.
 S26 En cas de contact avec les yeux, les rincer soigneusement avec de l'eau et consulter un ophtalmologiste.
 S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S51-Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Marquage selon la directive des aérosols Récipient sous pression. Protéger de l'ensoleillement et des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un objet incandescent. Tenir loin des sources d'ignition, ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Réglementations nationales:

Indications concernant la restriction de l'emploi: Respecter les restrictions de l'emploi pour les adolescents. Les lois nationales concernant la restriction de l'emploi doivent être respectées.

Catégorie de pollution d'eau: WGK1 auto-évaluation selon VwVwS (classification en degrés de risques pour les eaux)du 17.05.1999 annexe 4 faiblement polluant pour l'eau.

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions Les lois nationales et locales existantes concernant les produits chimiques doivent être respectées.

Autres informations: Ces données se basent sur l'état actuel de nos connaissances, elles servent à décrire le produit en vue des précautions de sécurité à prendre. Elles ne présentent pas une garantie des propriétés du produit décrit.

Termes des phrases-R mentionnées dans le chapitre 2 (pas le classement de la préparation)

R10 Inflammable

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par ingestion et par contact avec la peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Date d'impression: 24.06.2009

Revu le: Première édition